



PRÉFÈTE DU CHER

La Préfète

**Arrêté n° 2015 -1-0461
accordant la Médaille de la Famille
à l'occasion de la promotion 2015**

La Préfète du Cher, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu les articles D215-7 à D215-13 du code de l'action sociale et des familles relatifs à la médaille de la famille,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et la simplification de la composition de diverses commissions administratives (article 62-VI),

Vu le décret n° 2013-438 du 28 mai 2013 relatif à la médaille de la famille,

Vu l'avis motivé de l'Union Départementale des Associations Familiales du Cher en date du 18 mai 2015,

ARRÊTE

Article 1er : La médaille de la famille est décernée aux récipiendaires dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la nation :

- Madame Sandrine CHERET née PREAUX – 4 enfants
demeurant 39 rue de l'Ermitage 18130 DUN SUR AURON
- Madame Valérie GENY née POUBEAU – 4 enfants
demeurant 18 rue des Noyers 18390 SAINT MICHEL DE VOLANGIS
- Madame Catherine HAVARD née CHEDIN – 3 enfants
(dont un enfant handicapé)
demeurant 3 chaussée de Chappe 18000 BOURGES
- Madame Isabelle LOPES née DA NAVE – 4 enfants
demeurant 14 rue de la Source – Champfront 18400 SAINT CAPRAIS
- Madame Maria-Thérèse MOREIRA – 5 enfants
demeurant 7 rue du pont Merlan-apartement 6290- 18000 BOURGES

- Madame Raymonde MITRE née BARBOT – 8 enfants
demeurant 8 rue des Bouvreuils 18110 FUSSY
- Madame Denise PATRIGEON née TATIN – 7 enfants
demeurant « La Fontaine » 18120 PREUILLY
- Madame Virginie PLANCHON née BRUN – 4 enfants
demeurant 1 rue du canal de jonction – Saint Thibault
18300 SAINT-SATUR
- Madame Florence RAVEAU née GRELET– 5 enfants
demeurant 19 bis Hameau de Givaudins
18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS
- Madame Sabrina SARTIN née LELIEVRE– 4 enfants
demeurant 4 allée des Grainetières
18200 SAINT-AMAND-MONTROND
- Madame Nadine TOUZET née BOURGEOIS – 4 enfants
demeurant 16 place de la Tarière 18570 TROUY
- Madame VERDONCK Jeannine née SADET – 6 enfants
demeurant « Les Rouesses » 18320 COURS-LES-BARRES

Article 2 : Monsieur le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Bourges, le 19 mai 2015

La Préfète,

Signé :Marie-Christine DOKHÉLAR